

**FRANCE****INTERVIEW // FRÉDÉRIQUE VIDAL** Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

« Il existe une sélection par l'échec, je ne l'accepte pas »

- La ministre se dit prête, si nécessaire, à aller au-delà des 22.000 créations de places promises dans les universités.
- Mais elle appelle les syndicats à la « responsabilité ».

Propos recueillis par
Pierre-Alain Furbury
@paFurbury
et **Etienne Lefebvre**
@e_lefebvre

Quels enseignements tirez-vous des débuts de Parcoursup ?

Aujourd'hui, environ 750.000 lycéens – en majorité – et des étudiants en réorientation ont créé leurs dossiers, soit 100.000 de plus que l'an dernier à la même époque. Cela montre que Parcoursup fonctionne bien. Il a certes fallu procéder à quelques adaptations, mais les débuts sont très rassurants et en mesure d'apaiser déjà une partie des craintes que les uns ou les autres pouvaient avoir. Les retours sur son utilisation sont bons de la part des jeunes et de la part des parents, surtout lorsqu'ils font la comparaison avec le système précédent.

Beaucoup d'établissements font-ils encore la grève des attendus à l'entrée des universités, dénonçant la sélection ?

Parfois, la façon dont les choses sont perçues et rapportées est très différente de la réalité. C'est le cas de l'introduction des attendus. Tout au long de la concertation, nous avons réaffirmé l'importance que les attendus soient fortement cadrés au niveau national, parce que les diplômes sont nationaux. Ce que les établissements ont pu faire, c'est ajou-

ter des informations lorsque des parcours proposés ont des spécificités, comme par exemple un paragraphe sur le droit de la Mer dans une licence de droit qui y consacre une large part. C'est une possibilité offerte, en aucun cas une obligation. Il n'y a donc pas de « grève des attendus » possible. Je voudrais aussi rappeler une chose : depuis des années il existe une sélection par l'échec. D'ailleurs, il était écrit noir sur blanc dans les objectifs de la loi de finances pour l'enseignement supérieur qu'il faut viser 30 % de réussite en première année de licence. Mais 30 % de réussite, ça veut dire 70 % d'échec ! Je ne l'accepte pas. L'échec n'est pas forcément un drame, mais il ne peut en aucun cas être un objectif.

Pourriez-vous aller au-delà des 22.000 places supplémentaires promises à la rentrée 2018 ?

Le dépôt des vœux par les lycéens s'achève le 13 mars mais nous avons anticipé les choses : 19.000 places supplémentaires, dont plus de 3.400 en Ile-de-France, ont été identifiées et sont déjà financées. Cette anticipation se fonde sur les tensions identifiées l'an dernier, et ne tient pas compte des redéploiements. S'il est nécessaire d'aller au-delà de 22.000, nous le ferons, et nous continuerons à travailler jusqu'à la rentrée universitaire pour faire coïncider au mieux

l'offre de formation avec la demande des futurs étudiants.

Les capacités d'accueil seront-elles liées aux débouchés professionnels ?

J'ai entendu ces craintes. Il y a eu une proposition du Sénat pour fixer la capacité d'accueil uniquement en fonction du taux d'insertion professionnelle. Mais ce n'est pas ce que contient la loi, telle qu'elle a été votée. La capacité d'accueil pourra être fixée en fonction de multiples critères, tels que le projet des étudiants, le projet de l'établissement et les perspectives d'insertion professionnelle. Mais aucun étudiant ne sera forcé d'aller là où il ne veut pas aller ! Il faut accompagner vers la réussite mais en aucun cas priver un jeune de la possibilité d'essayer quelque chose – ça n'a pas de sens.

Quel est l'effort budgétaire lié aux places supplémentaires à l'université ?

Nous avons notifié 25 millions d'euros de plus pour 2018, au titre de dépenses qui seront faites durant les quatre derniers mois de l'année. En rythme annuel, cela représente donc 75 millions, et c'est sans compter l'effort financier à peu près équivalent qui sera engagé à la rentrée 2019 pour faire face à l'arrivée d'étudiants supplémentaires, dans des proportions similaires. Sur le quinquennat, cela représente donc un



effort de 500 millions. A côté de cela, il y a le plan d'investissements, avec 450 millions consacrés à la réforme du premier cycle : 130 millions ont déjà été distribués à 17 établissements, qui ont par exemple engagé des actions pour favoriser la souplesse des parcours. Et un deuxième appel d'offres se clôturera ce mois-ci pour une nouvelle vague d'établissements.

En 2016, quinze universités étaient en « situation budgétaire préoccupante » selon la Cour des comptes. Et fin 2017 ?

La situation budgétaire de certaines universités est en effet un sujet de préoccupation, et ce n'est malheureusement pas nouveau. Dans le budget 2018, j'ai engagé une série de mesures pour mettre fin aux déficits structurels en engageant 250 millions supplémentaires. J'ai fléchi les moyens supplémentaires là où il y a besoin de davantage de places. La progression mécanique de la masse salariale – via le glissement vieillesse technicité – est incluse dans l'enveloppe budgétaire, alors que quand j'étais présidente d'université, je devais trouver chaque année 1,8 million pour compenser cet effet. Nous augmentons aussi la dotation des laboratoires de recherche.

Les syndicats jugent que l'on reste loin du compte...

J'entends bien ces demandes, car nous sortons de dix ans de sous-budgétisation de l'enseignement supérieur. Mais il faut être réaliste et régler les problèmes les uns après les autres. Il faut investir dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, tout en gardant un esprit de responsabilité pour ne pas faire exploser la dépense publique.

Le chantier Action publique 2022 doit permettre des économies. Qu'avez-vous proposé ?

L'objectif est, avant tout, de remettre l'utilisateur du service public au cœur du système et non plus de partir des

besoins du système. A l'arrivée, nous serons plus efficaces. Un exemple : les laboratoires mixtes des universités et des organismes de recherche (CNRS, Inserm, etc.) ont des logiciels de gestion différents. Pour un chercheur, qui travaille avec plusieurs tutelles, c'est un casse-tête. Par exemple, lorsqu'un chercheur a besoin de matériel, il peut parfois passer par 3 ou 4 logiciels différents pour obtenir la même chose. L'objectif va être de mutualiser les ressources pour simplifier la vie des personnes qui travaillent.

Craignez-vous des mouvements sociaux à l'université ?

Le Plan Etudiants a été construit avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur. C'est un projet de transformation pour mieux accompagner nos jeunes, pour leur ouvrir des portes et non pas pour en fermer, contrairement à ce que je peux entendre parfois. Tant qu'il y a de réelles incompréhensions, il faut expliquer et expliquer encore. Mais quand il y a, de la part de certains, la volonté de ne pas comprendre, ou de faire de l'intox, je le dirai aussi. ■

« Il faut expliquer et expliquer encore [...] Aucun étudiant ne sera forcé d'aller là où il ne veut pas aller ! »

« Nous sortons de dix ans de sous-budgétisation de l'enseignement supérieur. Mais il faut être réaliste. »



« Il faut investir dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, tout en gardant un esprit de responsabilité pour ne pas faire exploser la dépense publique », estime Frédérique Vidal.

Photo Laurent Cerino/RÉA